

## TARIFS ET REDEVANCES 2023/2024

du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 aout 2024

Grandes salles Sologne et Coudrays	U	Associations maurepasiennes loi 1901 et de copropriété loi 1965	gratuit
	U	Montant horaire	31,00 €
	U	Forfait au-delà de 2h	94,00 €
Petites salles Sologne, Oxford et Coudrays	U	Associations maurepasiennes loi 1901 et de copropriété loi 1965	gratuit
	U	Montant horaire	25,00 €
	U	Forfait au-delà de 2h	72,00 €
Préau des Coudrays	U	Associations maurepasiennes loi 1901 et de copropriété loi 1965	gratuit
	U	Montant horaire	31,00 €
	U	Forfait au-delà de 2h	94,00 €